



ESPer'amic

Amicale des personnels de l'INSPÉ

L'Amicale des personnels de l'INSPÉ a pour but l'organisation de manifestations en faveur des personnels de l'INSPÉ de Lorraine et vise à promouvoir l'identité de notre établissement. Ses statuts ont été déposés à la préfecture de Nancy le 20 juillet 2001, modifiés le 30 septembre 2020.

L'adhésion annuelle est fixée pour l'année universitaire 2024-2025 à **16€ ou plus si vous le souhaitez**. Peuvent être membres tous les personnels en activité : **BIATSS, enseignants, chercheurs, les personnes sous contrat, et toutes les personnes ayant quitté l'INSPÉ (retraite ou mutation)**. Pourront également adhérer, après décision du Comité, et si engagement à participer aux actions de l'ESPer'amic, tout personnel de l'UL.

L'association est pilotée par un conseil d'administration composé de membres élus pour cinq années par l'assemblée générale.

✂

ADHESION ESPer'amic 2024-2025

Secrétariat : 03 72 74 22 34

NOM :

Prénom :

e-mail :

souhaite une adhésion à l'amicale : **16€** (ou plus)

Montant : €

.....

en espèces

par chèque (à l'ordre de **ESPer'amic**)

**Règlement à retourner
avant le 4 novembre 2024**